



Commune de CHAZEY-BONS

CONSEIL MUNICIPAL du 29 septembre 2011

Procès-verbal

Présents : Monsieur Didier BONNARD, Maire

Mme Colette BLANCHARD – Mrs André MASLANKIEWICZ et Emile PERRAUD, Adjoint.

Mmes Valérie CARPIN - Christine COCHET et Marie-Françoise PASCAL

Mrs Michel BATTISTELLA - Pierre DUPORT- Fabrice GALLET - Laurent JOLY et Roland MOISSET, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : Michel BATTISTELLA

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

Ordre du jour :

➤ **Délibération**

- Décision Modificative BP 2011
- Résiliation anticipée du contrat pour photocopieur de la mairie et nouveaux contrats mairie + écoles
- Annulation des pénalités de retard à l'entreprise DUMAS pour travaux de réseau d'eau
- Proposition de transfert de compétence éclairage public au SIEA

➤ **Informations diverses**

- Point sur les travaux en cours
- Point sur le lancement du projet de groupe scolaire
- Point sur le contentieux dû aux infiltrations d'eau parking salle des fêtes
- Mise en œuvre du SPANC par la CCBBB
- Harmonisation des limitations de vitesse
- Installation temporaire du radar pédagogique par la CCBBB
- Etude des propositions d'itinéraires de mise en valeur du patrimoine naturel
- Proposition d'achat ancien local des jeunes « maisonnette » rue du village

➤ **Questions diverses**

Mr Michel BATTISTELLA est nommé secrétaire de séance.

Procès-verbal du 11 août : Pas d'observations. Il est adopté à l'unanimité.

➤ **Délibérations :**

● **DECISION MODIFICATIVE** : ajustement des dépenses imprévues inscrites au BP en section de fonctionnement (> au seuil autorisé) et équilibre de la section d'investissement suite à la DM n°2 qui enregistrait une recette supplémentaire (reprise des 2 tracteurs). Adoptée à l'unanimité.

● **CONTRATS PHOTOCOPIEURS :**

Monsieur le Maire informe le conseil que dans le cadre de sa délégation il a signé un contrat avec la société BSO pour l'installation de trois photocopieurs (mairie, école primaire et école maternelle).

Il indique que BSO s'est engagée à prendre en charge les frais de résiliation anticipée des contrats liés au copieur de la mairie (contrat de location et contrat d'entretien).

Il communique le tableau comparatif des offres et souligne l'économie que ce nouveau contrat permettra de réaliser.

Il demande donc au conseil de l'autoriser à rembourser par anticipation les deux contrats résiliés et d'émettre le titre de recette correspondant à la société BSO.

Adoptée à l'unanimité.

● **COMPTABILITE service de l'eau :**

Monsieur le Maire rappelle les travaux de rénovation du réseau d'eau à Cressieu réalisés par l'entreprise DUMAS TP. Il indique que des interruptions dans le déroulement des travaux sont intervenues à la demande de la commune ce qui a entraîné un dépassement du délai prévu initialement au marché qui pourrait donner lieu à pénalités de retard. Considérant que ce dépassement de délai est dû à la commune, il propose au Conseil Municipal de ne pas appliquer de pénalités de retard à l'entreprise DUMAS TP et de verser l'intégralité des sommes prévues au DGD. Adoptée à l'unanimité.

● **SIEA : transfert de la compétence éclairage public**

A la demande de Mr Bonnard cette délibération est reportée à la prochaine séance. Mr MOISSET, délégué de la commune au SIEA apportera des éléments permettant à l'Assemblée de se prononcer.

➤ **Informations :**

↳ Les travaux d'eau à Cressieu sont achevés. Les bornes incendie seront testées prochainement par les pompiers de la commune

↳ Station d'épuration : en attente du branchement électrique.

↳ Groupe scolaire : le choix d'implantation et d'organisation des bâtiments a été fait parmi quatre propositions et une première esquisse du projet devrait être présentée prochainement par le maître d'œuvre.

Une visite de l'école de Virignin est proposée le 12 octobre à 18 heures.

Mr le Maire indique que désormais une réunion de travail se tiendra une fois tous les 15 jours le mercredi à 17 h 30.

↳ Contentieux commune/Mme Burdinat

Mr le Maire indique qu'une expertise a eu lieu à la demande du Tribunal Administratif de Lyon. Le rapport a été transmis et les pièces complémentaires réclamées à la commune par l'expert ont été transmises. Il rappelle que la défense de la commune est assurée par un avocat mandaté par la compagnie d'assurance.

↳ SPANC (contrôle des installations d'assainissement autonome).

Mme Blanchard indique que la Communauté de Communes Belley Bas-Bugey assure désormais cette compétence. Le contrat du 11 mars 2011 confiant cette prestation à la SOGEDO est donc résilié de fait.

↳ Harmonisation des limitations de vitesse dans le département.

Mr le Maire indique que la commune peut signaler des incohérences existantes.

↳ Radar pédagogique.

La Communauté de Communes a fait l'acquisition d'un radar pédagogique qui indique aux conducteurs la vitesse à laquelle ils roulent. Le conseil municipal souhaite utiliser ce dispositif aux entrées sud et nord de la commune. Une demande sera faite à la CCBBB.

↳ Proposition de vente de la « maisonnette »

Une demande d'estimation a été faite auprès des services fiscaux France Domaine pour cette propriété communale située à l'angle de la rue du village et de la rue de la louvatière (autrefois local des jeunes). Ce bâtiment n'étant pas utilisé par la commune il pourrait éventuellement faire l'objet d'une cession.

↳ Fibre optique

Roland Moisset donne quelques précisions sur le passage de la fibre optique. Le SIEA prendra une décision de principe en 2012 mais compte tenu des délais d'étude et de réalisation des travaux aucune solution rapide n'est envisagée notamment pour Cressieu.

↳ Etude des espaces naturels

Fabrice Gallet rend compte de l'avancement du dossier et prend note des propositions de sentiers de découverte qui pourraient être réalisés sur la commune. La réunion de présentation au comité de pilotage est reportée de quelques semaines.

➤ **Questions diverses :**

↳ Fabrice Gallet intervient d'une part pour suggérer l'installation d'abri-bus à Rotherod. Il faudrait prévoir le même arrêt pour le car de ramassage de l'école de Chazey-Bons et pour celui qui dessert le collège et le lycée de Belley.

D'autre part, il soulève les problèmes liés à l'entretien des écoles.

↳ Mme Blanchard indique qu'un nouveau prêtre est arrivé. Il s'agit du Père Philippe-Marie Kontzler. Des travaux d'amélioration du presbytère sont actuellement en cours.

↳ Bulletin municipal.

Publication prévue en fin d'année. Les articles doivent être transmis à Christine Cochet avant le 1^{er} novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 29 septembre 2011.

Chazey-Bons, le 1^{er} octobre 2011

Le Maire, Didier BONNARD